

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Actualité

Date de publication : 24/02/2021

### **INT - États et territoires non coopératifs (ETNC) - Actualisation des commentaires relatifs aux ETNC (loi n° 2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude, art. 31)**

---

#### Séries / Division :

INT - DG ; ANNX

#### Texte :

A la suite de l'adoption de [l'article 31 de la loi n° 2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude](#), il est procédé à une actualisation d'ensemble des dispositions relatives au régime des États et territoires non coopératifs mentionnés à [l'article 238-0 A du code général des impôts](#).

#### Actualité liée :

X

#### Documents liés :

[BOI-INT-DG-20-50](#) : INT - Dispositions communes - Droit conventionnel - États et territoires non coopératifs

[BOI-INT-DG-20-50-10](#) : INT - Dispositions communes - Droit conventionnel - États et territoires non coopératifs - Constitution et mise à jour de la liste des États et territoires non coopératifs

[BOI-INT-DG-20-50-20](#) : INT - Dispositions communes - Droit conventionnel - États et territoires non coopératifs - Dispositions applicables aux résidents de France effectuant des transactions avec un État ou un territoire non coopératif

[BOI-INT-DG-20-50-30](#) : INT - Dispositions communes - Droit conventionnel - États et territoires non coopératifs - Dispositions applicables aux résidents d'États ou territoires non coopératifs ou aux revenus transitant par de tels États ou territoires

[BOI-ANNX-000480](#) : ANNEXE - INT - Tableau récapitulatif des sanctions applicables en fonction du critère d'inscription sur la liste des États et territoires non coopératifs

#### Signataire des documents liés :

Christophe Pourreau, directeur de la législation fiscale